

Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Asseoir ma légitimité et oser des prix rémunérateurs

*M'installer dans la confiance en ma valeur professionnelle
et affirmer mon juste prix*

Une formation pour quoi ?

- Découvrir les mécanismes qui font obstacle au sentiment de légitimité
- Renforcer l'estime de sa valeur professionnelle et la confiance dans sa légitimité
- Reconnaître et ajuster la représentation de ses relations
- Découvrir des clefs pour une relation plus fluide avec l'argent
- Se confronter aux réalités économiques et ajuster ses repères en terme de prix
- Expérimenter des moyens pour affirmer tranquillement son professionnalisme et ses prix

Pour qui ?

- Entrepreneuses et entrepreneurs
- Autres personnes désirant progresser vers le ressenti de légitimité et l'affirmation de prix rémunérateurs

Où et quand ?

- A Pont-à-Mousson (accessible par TER et TGV)
- Les 27, 28, 29, 30 novembre 2023 de 9h à 17h (1h de pause déjeuner)

Une formation résolument :

- ancrée dans la réalité, grâce aux apports de la formatrice et des participants
- centrée sur l'expérience personnelle pour mieux comprendre et se projeter
- orientée vers la mise en application avec de nombreuses mises en situation

Combien ?

- Particulier ou micro-entrepreneur auto-financé : 1357 € net de taxes
1111 € avant le 27 octobre 2023 !
- Personne financée par un organisme collecteur : 1696 € net de taxes
- Entreprise : 2000 € net de taxes

Le prix comprend :

- Une rencontre préalable pour exprimer vos motivations, expliciter vos attentes en regard de votre expérience et préciser votre objectif
- Quatre journées de formation avec préparations personnelles et mises en situation
- Des fiches pratiques sur les outils et processus
- L'accès au réseau des anciens stagiaires pour partager questions, réflexions, expériences et bénéficier du soutien de la formatrice
- La possibilité de refaire la formation à prix libre pour approfondir et s'entraîner

Les plus

- La certification Qualiopi qui permet de solliciter les organismes financeurs de la formation professionnelle (en coopération avec Kèpos)
- Un équilibre entre apports de la formatrice, contribution du groupe, réflexion personnelle et interpellations croisées
- Une opportunité pour revisiter vos compétences et vos atouts
- De nombreux outils et modèles pour continuer à progresser dans votre légitimité et réajuster vos prix

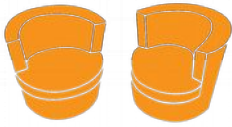
Une formatrice coach professionnelle indépendante

- Formée à l'entrepreneuriat et au développement commercial, d'abord par la couveuse d'entreprise Pacelor puis via le réseau BNI (Business Network International)
-
- Accompagnant de nombreuses personnes dans leur création et développement d'activité indépendante
- Coach professionnelle depuis 2015, certifiée PCC par la fédération Internationale de Coaching ICF
- Thérapeute après plus de 7 ans de formation chez Indépendance Way, école de PNL humaniste, également formée par l'IFAS, école humaniste de Gestalt



Le programme

<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none">• Cadre, règles, lien• Intention personnelle• Attentes et objectif opérationnel <p>Estime de soi</p> <ul style="list-style-type: none">• Définition• Croyances limitantes• Stratégies d'échec• Atouts <p>Place et influence</p> <ul style="list-style-type: none">• Expériences• Mise en mot <p>Des relations plus juste</p> <ul style="list-style-type: none">• Positions de vie• Relation client fournisseur• Problème du client• Equilibre du don <p>Rapport à l'argent</p> <ul style="list-style-type: none">• Auto-diagnostic• Sept clefs• Ajustement créateur	<p>Image</p> <ul style="list-style-type: none">• Impact des prix affichés• Cercle vicieux• Cercle vertueux <p>Principe de réalité</p> <ul style="list-style-type: none">• Du prix pour le client au revenu pour l'entrepreneur• Prix du marché <p>Définir son juste prix</p> <ul style="list-style-type: none">• Richesse apportée• Niveau d'énergie souhaité• Positionnement de sa marque• Niveau de vie souhaité• Alignement <p>Assumer sa légitimité et son prix</p> <ul style="list-style-type: none">• S'inspirer de modèles• Renforcer son alignement <p>Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none">• Bilan personnel• Projection
--	--



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Bulletin d'inscription

Merci de bien vouloir compléter ce bulletin et le retourner à :
Paule Terreaux – 31 Pré Hayer – 54700 Pont-à-Mousson – paule@terreaux.fr

ENTREPRISE :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

SIGNATAIRE habilité à engager l'entreprise :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Cette formation est financée par un ORGANISME COLLECTEUR ? Oui - Non

Si oui, lequel :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

ACTION DE FORMATION :

Asseoir ma légitimité et oser des prix rémunérateurs	
Les 27, 28, 29, 30 novembre 2023 de 9h à 17h (1h de pause déjeuner)	À Pont-à-Mousson (accessible par TER et TGV)
Tarif particulier ou micro-entrepreneur auto-financé : 1357 € (1111 € avant le 27 octobre 2023)	
Tarif personne financée par un organisme collecteur : 1696 €	
Tarif entreprise : 2000 € <i>Tarifs nets de taxes</i>	

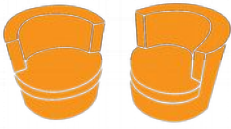
Un contrat de formation (pour les particuliers) ou une convention de formation (pour les entreprises) vous sera transmis(e) à réception de ce bulletin d'inscription.

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions générales de vente qui figurent au verso.

Fait à : Le :

Signature :

Cachet de l'entreprise :



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Conditions générales de vente Entreprises

DOCUMENTS CONTRACTUELS

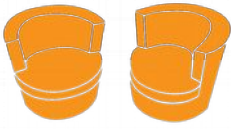
- À réception du bulletin d'inscription dûment complété, signé et de l'acompte (ou de l'accord de prise en charge), Paule Terreaux (ou Kèpos) adresse au client une convention de formation en deux exemplaires, le programme de la formation, ainsi qu'une facture correspondant au prix total de la formation.
- Afin de confirmer l'inscription, le client retournera un exemplaire de la convention dûment complétée et signée et le règlement de la somme due, au plus tard 30 jours avant le début de la formation.
- Quelques jours avant le début de la formation, l'organisme envoie au participant, par courrier électronique, la convocation lui précisant le lieu de la formation ainsi que les horaires.
- Pour chaque étape de la formation, la formatrice fait signer une feuille d'emargement au participant. Pour assurer à la formation une assise pédagogique stable, ainsi qu'une bonne organisation, le participant s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

- L'organisme de formation étant exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée, nos prix sont indiqués nets de taxes.
- Nos formations sont à régler intégralement à la commande ou au plus tard 30 jours avant le démarrage, sauf dispositions particulières expressément convenues.
- Si le participant souhaite que le règlement soit pris en charge par un organisme collecteur dont il dépend, il lui appartient de fait une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de la demande, de l'indiquer explicitement sur son bon de commande, et de s'assurer de la bonne fin de paiement. En cas de prise en charge partielle, le reliquat est facturé au client.

ANNULATION ET DÉBIT

- Toute demande d'annulation doit impérativement être notifiée par écrit à Paule Terreaux.
- Si cette demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant de la formation est dû.
- Si elle lui parvient moins de 3 semaines avant le début de la formation, la totalité du montant de la formation est due.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme de formation, le montant dû est calculé au prorata.
- En cas de litige, les cocontractants, préalablement à toute action en justice, rechercheront un règlement amiable des difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution de la convention de formation.



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Conditions générales de vente Particuliers

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- À réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé, Paule Terreaux adresse au client un contrat de formation en deux exemplaires, précisant le prix total de la formation ainsi que le programme de la formation.
- Afin de confirmer l'inscription, le client retourne un exemplaire du contrat dûment complété et signé. Il dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter.
- A l'expiration du délai de rétractation, Paule Terreaux adresse une facture d'acompte correspondant à 30 % du prix total convenu.
- Quelques jours avant le début de la formation, l'organisme envoie au participant, par courrier électronique, la convocation lui précisant le lieu de la formation ainsi que les horaires.
- Pour chaque étape de la formation, la formatrice fait signer une feuille d'emargement au participant. Pour assurer à la formation une assise pédagogique stable, ainsi qu'une bonne organisation, le participant s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

- L'organisme de formation étant exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée, nos prix sont indiqués nets de taxes.
- Nos formations sont à régler : 30 % à l'expiration du délai de rétractation puis sur présentation de factures au fur et à mesure de l'exécution de l'action de formation.

ANNULATION ET DÉDIT

- Toute demande d'annulation doit impérativement être notifiée par écrit à Paule Terreaux.
- Si cette demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant de la formation est dû sauf cas de force majeure.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme de formation, le montant dû est calculé au prorata.
- En cas de litige, les cocontractants, préalablement à toute action en justice, rechercheront un règlement amiable des difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution de la convention de formation.